

Responsable UE
Olivier Pe

Président de jury
Roland Decaudin

Secrétaire de jury
Carine Dujardin

Contact
service.etudiants@saint-luc.be
+32 4 341 81 33

Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre
20 crédits • 400 points • 121 heures
Corequis : 3P200 Atelier de l'option

Activité.s d'apprentissage

P3150 - Rapport écrit

4 crédits • 80 points • 1 heures • Pe Olivier

P3602 - Peinture atelier (jury)

16 crédits • 320 points • 120 heures • Pe Olivier

Acquis d'apprentissage

Par le **rapport écrit** qui accompagne le travail artistique de fin d'études, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie, mise en forme,...)
- Rédiger un travail de fin d'études en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à expliquer de façon critique sa démarche artistique.
- Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi)

Par le **travail artistique de fin d'études**, l'étudiant démontre qu'il est capable de :

- matérialiser et énoncer devant un jury de professionnels une démarche personnelle au travers de réalisations plastiques diversifiées.
- mettre en espace un corpus de travaux choisis qui reflète sa recherche exploratoire et le travail d'introspection accompli.
- intégrer les codes qui ont cours dans le monde contemporain et l'ancrage dans la tradition dans sa pratique artistique.

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Le travail de fin d'études d'un bachelier se compose d'une production artistique et d'un rapport écrit qui traite d'une thématique en lien avec le projet artistique de fin d'études. La production artistique est évaluée par un jury externe exclusivement.

La note finale de l'UE "TFE" correspond à la moyenne des résultats obtenus aux différents cours qui composent l'UE, pour autant que la note du jury artistique soit d'au moins 10/20. Si ce seuil de réussite n'est pas atteint pour le jury artistique, la note de l'UE correspondra à la note obtenue au jury artistique. En cas d'échec, aucune des activités qui composent l'UE "TFE" ne peut être représentée en seconde session.

Le travail artistique de fin d'études est évalué par un jury externe, c'est-à-dire un jury majoritairement composé de membres extérieurs à l'ESA. Les enseignants qui ont assuré l'enseignement dans le cours au jury participent à titre consultatif seulement, ils n'évaluent pas les étudiants. Seuls les travaux supervisés de façon régulière par au moins l'un des professeurs d'atelier seront présentés le jour du jury externe.

Le jury artistique représente pour l'étudiant l'opportunité de démontrer et de mettre en valeur ses acquis, sa créativité et son engagement artistique. Il se veut être l'aboutissement de ses 3 années d'études en peinture ou en sculpture.

L'étudiant présente un ou des ensemble(s) cohérents d'œuvres et son installation; aboutissement d'un questionnement autour d'un ou deux axes prédéfinis. Cet ensemble peut-être à caractère pluridisciplinaire et/ou transdisciplinaire.

La production artistique est accompagnée d'un « carnet de bord » ; un ensemble de documents, références, de notes ... Celui-ci témoigne de l'implication, de l'engagement, du cheminement personnel et de la recherche de l'étudiant. Ce dernier a un caractère informatif. Le contenu de ce carnet de bord est laissé à l'appréciation de l'étudiant.

Le format est libre ; numérique ou papier.

Les œuvres présentées devront avoir été supervisées par le corps enseignant lors de leur élaboration.

L'évaluation est centrée sur l'ensemble cohérent d'œuvre(s).

Le travail écrit de fin d'études est évalué par le jury d'évaluation du rapport écrit. Il se compose d'un promoteur et d'un lecteur, désigné par le promoteur. La pondération ; chaque note contribue dans les mêmes proportions pour la note finale du rapport écrit.

Un écrit non déposé dans les délais impartis sera sanctionné de la mention non présenté : 0/20

Cet écrit introduit le projet artistique et les intentions de l'étudiant. Il comprend également le regard analytique et/ou poétique de son auteur, fondé sur une réflexion personnelle et/ou référencée. L'étudiant est également invité à y mettre son travail en perspective.

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 de notre référentiel interne.

Objectifs

Il s'agit de présenter une approche écrite réflexive et critique au regard de la pratique artistique et du domaine de recherche de l'étudiant.e. Que la forme soit discursive, analytique ou poétique, imprimée ou autre. Le tfe peut aussi être conçu comme une œuvre ou un livre d'artiste.

Il sera réalisé en 3 exemplaires et rendu au promoteur une semaine au plus tard avant la date du jury externe de juin.

L'étudiant.e démontrera son aptitude à : Produire un travail écrit structuré en veillant à respecter les règles orthographiques, grammaticales et les divers contraintes (syntaxe, sommaire, bibliographie...) Répondre aux exigences graphiques, de mise en forme et de corrélation images/texte, liées à l'exercice. Présenter une approche réflexive cohérente en relation avec son travail de jury artistique, en veillant à contextualiser son projet et à présenter avec pertinence sa démarche ou son processus artistique. Démontrer son autonomie au travers de ses rencontres avec son promoteur (organisation, gestion du temps/suivi).

Contenu

Le TFE écrit introduit le domaine de recherche artistique de l'étudiant. Il comprend également le regard analytique et/ou poétique de son auteur, fondé sur une réflexion personnelle et/ou référencée. L'étudiant est également invité à y mettre son travail en perspective.

Le rapport doit contenir au minimum 15 pages, texte et images agencés sur un support de son choix.

Seront pris en compte aussi les rapports et la cohérence texte/images, la mise en page et le support d'impression ou de présentation (ouverts à l'imagination).

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Dès septembre l'étudiant.e choisit un promoteur (interne à l'école), validé par le CO de la section. Ce promoteur aura pour tâche, en plusieurs rdv, d'accompagner et conseiller l'étudiant.e dans sa recherche, son travail d'écriture et la réalisation concrète du tfe.

Mode d'évaluation pratiqué

l'étudiant.e réalise en 3 exemplaires un document à remettre à son promoteur 2 semaines avant le jury de fin d'année

la note d'évaluation est fournie par le promoteur (50%) et un ou une lectrice externe choisi.e par le promoteur (50%)

le rapport écrit = 4 crédits sur 19 de l'UE TFE

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours

Objectifs

L'étudiant-e sera apte à choisir les moyens d'expression adéquats à ses intentions, et à en présenter le résultat matériellement et verbalement comme un ensemble d'oeuvres répondant à des critères de cohérences et de pertinences en termes de moyens d'expression, de contenu, de forme et de mise en espace. L'étudiant-e sera apte également à argumenter ses choix en termes de contenus, de moyens, de formes et de dispositifs..

Contenu

Suivi des réalisations en cours destinées à la présentation au jury externe e fin d'année. Questions pratiques et techniques ; conception et mise en espace du projet ; réflexion et argumentation quant aux choix de contenus, de moyens, de formes et de dispositifs.

Méthode d'enseignement et d'apprentissage

Accompagnement de l'étudiant-e dans la réalisation de son travail de fin d'étude présenté au jury externe. Suivi technique, pratique et théorique.

Rencontres hebdomadaires, exercice de mise en espace, et sur rendez-vous.

Mode d'évaluation pratique

Présentation sous forme d'exposition au Jury externe en fin d'année. Seul le jury remet une évaluation. L'étudiant-e est libre des choix des moyens d'expression, des contenus et des dispositifs d'exposition, qui devront pouvoir être argumentés.

Une grille de critères d'évaluation commune sera remise, à titre indicatif, aux membres de jury invités ; en résonance avec les critères d'évaluation déjà en vigueur pour les cours d'atelier. Cela afin que les membres du jury évaluent et délibèrent un même contenu, en lien avec la formation des étudiants.

Exposition - qualité de mise en espace, pertinence du dispositif, souci d'ensemble, adaptation au contexte

Forme - plastique, qualités de réalisation, compréhension des médiums et des moyens, finalisation

Contenu - intentions, analyse et esprit critique, contenu réflexif, références, contextualisation, argumentation

Moyens et processus - cohérence de la pratique, corrélation contenu/forme/exposition (intentions/plastique/mise en espace), pertinence de la mise en œuvre

Support de cours

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur

